



Syndicat National des Praticiens Hospitaliers Anesthésistes Réanimateurs

Membre adhérent et fondateur de l'Intersyndicat National des Praticiens Hospitaliers, **INPH**

Membre adhérent de la Fédération Européenne des Médecins Salariés, **FEMS**

Membre adhérent et fondateur de la Fédération de la Permanence des Soins Hospitalière **FPSH**

Docteur Michel Dru

Président

Docteur Nicole Smolski

Vice-Présidente

Communiqué de presse du 18 décembre 2008

UNE CONVERGENCE NECESSAIRE

Le 17 décembre 2008, le SNPHAR a participé à une **réunion nationale intersyndicale rassemblant l'ensemble des syndicats de la fonction publique hospitalière et toutes les intersyndicales de médecins hospitaliers.**

Cette rencontre a permis de noter **une convergence d'analyse sur l'état actuel de la santé en France et sur les graves perspectives qu'ouvre la loi HPST.**

Malgré une série de réformes de l'hôpital, le constat de la dégradation actuelle du fonctionnement des hôpitaux publics a été établi. Aucune de ces réformes n'a fait la preuve de son bien fondé :

- mode de financement via la T2A qui met en déficit majeur tous les établissements publics et induit des notions de rentabilité contraires aux notions d'efficacité et de service public,
- plans de retour à l'équilibre financier conduisant à des dégraissages en personnel médical et paramédical dans chaque hôpital,
- gouvernance ayant conduit à une démotivation de tout le personnel hospitalier,
- restructurations hospitalières dont la logique n'est pas le service public rendu à la population.

La loi HPST contient tous les éléments nécessaires à la suppression du service public, et à la session de cette activité au secteur libéral qui pourra choisir dans les missions de service public ce qui lui sera profitable. Les quelques principes dans l'organisation qui permettent encore potentiellement une expression démocratique sont gommés, pour donner le pouvoir, sans aucun contre-pouvoir, à un petit nombre de directeurs. Et rien n'y figure pour l'attractivité des carrières, notamment médicales !

Le SNPHAR a donné son éclairage sur la situation actuelle de rupture complète du dialogue social, son inquiétude sur la période à venir pour les médecins hospitaliers et son entrée en résistance, qui démarre le 27 décembre 2008 par le refus de la pénibilité du travail de nuit et de week-end.

Une journée d'action commune a été décidée le 29 janvier 2009, qui associera les syndicats de la fonction publique et l'ensemble des intersyndicales de médecins hospitaliers. Le SNPHAR y participera activement. Il est nécessaire de travailler ensemble, avec les usagers, au niveau national mais dans chaque hôpital, à dénoncer les conséquences de la politique passée et les graves perspectives futures.

SAMU 94 -Hôpital Henri Mondor
51 Av. de Lattre de Tassigny
94010 Créteil Cedex
tél. 01 45 17 95 00
✉ michel.dru@snphar.fr

Service d'anesthésie-réanimation
Hôpital de la Croix Rousse
69004 Lyon Cedex
tél. 04 72 07 10 17
✉ nicole.smolski@snphar.fr